



Un dispositif de reconversion professionnelle conçu pour répondre à la mutation du marché de l'emploi accélérée par la crise sanitaire et économique actuelle.

# T

## **Objectif**

Permettre aux salariés dont l'emploi est fragilisé de se reconvertir dans des **métiers porteurs** près de chez eux.

## C'EST QUOI UN MÉTIER PORTEUR ?

#### Les métiers en tension

Des secteurs d'activité traditionnelle qui peinent à recruter. Ex. boulangers, aides-soignants, infirmiers, chauffeurs poids lourds, etc.

## Les métiers émergents

Issus de domaines d'activité en plein essor comme la transition écologique, le big-data ou le numérique.

LA GARANTIE D'UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE SÉCURISÉE







Vous reprenez votre avenir professionnel en main











#### ÉTAPES CLÉS POUR VOUS LANCER!

- Vérifiez que votre emploi fait bien partie de la liste des métiers fragilisés identifiés par votre entreprise et que vous réunissez tous les critères d'éligibilité :
  - Nature du contrat de travail
  - Ancienneté dans l'entreprise
- Prenez contact avec le Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP)
  - Pour être informé des métiers porteurs qui recrutent près de chez vous
  - Pour être accompagné dans la définition de votre propre projet de reconversion
- Formalisez votre demande de financement de reconversion professionnelle auprès de l'association Transitions Pro de votre région.
- Votre projet est examiné par l'association Transitions Pro. Si l'avis est favorable, votre formation peut débuter.
- Après la décision de Transitions Pro, le CEP vous accompagne tout au long de votre parcours de formation et jusqu'à l'aboutissement de votre projet.

#### C'est quoi le cep?

Le Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP) accompagne, gratuitement et de façon personnalisée, toute personne souhaitant faire évoluer sa situation professionnelle. Il aide à définir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...) et à le mettre en œuvre.